



Actualisation d'informations bancaire

Par **EMG**, le **19/07/2012** à **15:44**

Bonjour,

Je viens d'etre recemment contacte par ma banque me demandant de remplir un document afin d'actualiser les informations qu'elle detient sur moi. Il m'est precise que:

"La réglementation bancaire a renforcé les obligations des banques en matière de connaissance de leurs clients et de la sécurisation de leurs opérations" (Articles L561-6 et R561-12 du Code monétaire et financier – Arrêté du 2 septembre 2009)

et que "Les données personnelles ainsi recueillies seront utilisées dans le cadre de la gestion de la relation bancaire conformément aux obligations réglementaires"

Mon compte a été ouvert en 2006 et depuis cette date rien ne m'a jamais été demandé .

Il m'est réclamé de fournir:

- 1 photocopie de ma pièce d'identité
- 1 justificatif de domicile
- 2 derniers bulletins de salaires

Il m'est par ailleurs demandé de remplir un formulaire avec les informations suivantes:

- le montant de mon patrimoine (hors biens immobiliers) ainsi que sa composition (épargne bancaire, assurance vie...)
- le montant de mes revenus mensuels
- ma profession

Pourriez-vous me préciser mes droits? Dois-je répondre à la demande de ma banque?

Merci d'avance pour vos réponses.

EMG